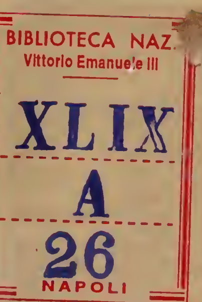
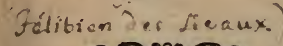
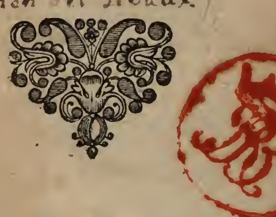

IOTECA NA
orio Emanuele III
A
28
NAPOLI


BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XLIX
A
26
NAPOLI

DESCRIPTION DE L'ABBAYE DE LA TRAPPE.

NOUVELLE EDITION.

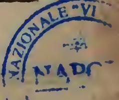


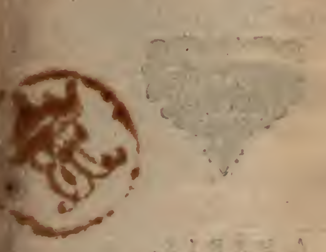


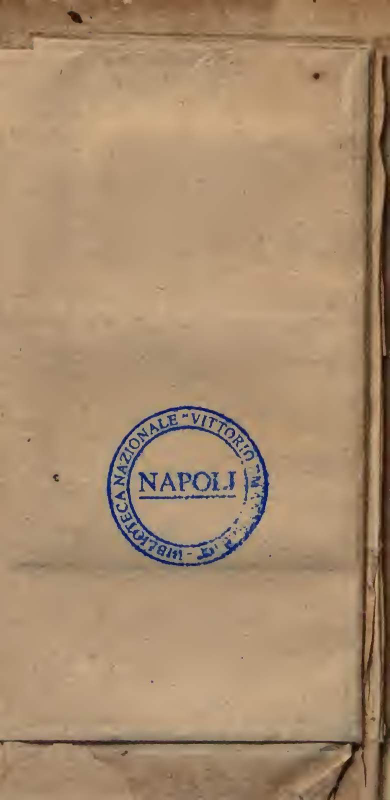
A PARIS,
Chez la Veuve JEAN POCQUET, ruë S. Jacques, au Roy David.

M. DC. LXXXII.

Avec Privilege du Roy.

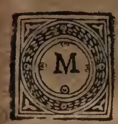





BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO
NAPOLI



A MADAME LA DUCHESSE DE LIANCOUR.



ADAME,

Ce n'eſt pas ſans raiſon que je crains de ne pas contenter entierement voſtre pieuſe curioſité, parce qu'il

eſt bien difficile que je vous faſſe une deſcription de l'Abbaye de la Trappe, qui puiſſe répondre à la haute idée qu'on en doit avoir ; afin neantmoins de contribuer, autant qu'il me ſera poſſible, à voſtre ſatisfaction, & de vous donner en cette rencontre des marques de mon obeiſſance, je vous rapporteray exactement toutes les choſes que j'en ay appriſes.

Je vous diray donc que dans le dernier voyage que j'y ay fait, j'ay pris un ſoin tout particulier, non ſeulement d'en remarquer la ſituation & d'obſerver la maniere de vivre de ces Anachorettes des derniers temps,

mais encore de m'inſtruire autant que j'ay pû de l'eſtabliſſement de cette Maiſon & de tout ce qui s'y eſt paſſé juſques à cette heure, en m'adreſſant à des perſonnes qui en ont une parfaite connoiſſance. Et vous verrez, MADAME, que non content de cela, dans le ſejour que j'y ay fait, & pendant que les Religieux eſtoient au travail, j'ay même levé le Plan de tout leur Monaſtere, que je vous envoye, afin de vous donner une image de leur Maiſon comme je pretens vous la donner de leur façon de vivre.

Cette Abbaye eſt ſituée dans un grand valon, & la foreſt, & les colines qui l'environnent, ſont diſpoſées de telle ſorte, qu'elles ſemblent la vouloir cacher au reſte de la terre. Elles enferment des terres labourables, des plants d'arbres fruitiers, des paſturages, & neuf eſtangs qui ſont autour de l'Abbaye, & qui en rendent les aproches ſi difficiles, qu'il eſt meſme mal-aiſé d'y arriver ſans le ſecours d'un guide. Il y avoit autrefois un chemin pour aller de Mortagne à Paris, qui paſſoit derriere les murs du jardin; mais quoy qu'il

fuſt dans le bois, & à plus de cinq cens pas de la cloſture, & qu'on ne pût le pouſſer plus loin, ſans beaucoup de dépenſe, Monſieur l'Abbé neantmoins l'a fait changer, afin que les environs de leur Monaſtere ſoient moins frequentez. Auſſi n'y a-t'il rien de plus ſolitaire que ce deſert : car encore qu'il y ait pluſieurs Villes & Bourgades à trois lieuës à l'entour, il ſemble pourtant qu'on ſoit dans une terre eſtrangere, & dans un autre pays. Le ſilence regne par tout ; ſi l'on entend du bruit ce n'eſt que le bruit

des arbres, lors qu'ils ſont agitez des vents; & celuy de quelques ruiſſeaux qui coulent parmy des cailloux.

Au ſortir de la Foreſt du Perche, lors qu'on vient du coſté du Midy, on découvre cette Abbaye; & bien qu'il ſemble qu'on en ſoit fort proche, on chemine neantmoins prés d'une lieuë, avant que d'y arriver; mais enfin aprés avoir deſcendu la montagne, traverſé des bruyeres, & marché quelque temps entre des hayes, & par des chemins couverts, on arrive à la premiere Cour, où

loge le Receveur, & qui
eſt ſeparée de celle des
Religieux par une forte
paliſſade de pieux, & d'eſ-
pines que Monſieur l'Ab-
bé a fait faire depuis qu'il
s'y eſt retiré. C'eſt-là
qu'ayant ſonné à la porte,
un Frere laïc vient ouvrir.
On entre dans une autre
grande Cour aſſez ſpa-
cieuſe & plantée d'arbres
fruitiers, dans laquelle à
main droite il y a un Cou-
lombier, & à main gau-
che une autre baſſe-cour,
où ſont les greniers, les
celliers, les eſcuries, les
eſtables & les autres lieux
neceſſaires pour la com-
modité du Convent. Joi-

gnant cette baſſe-cour ; il y a un moulin : l'eau qui le fait tourner eſt un ruiſſeau qui vient des eſtangs, & qui apres avoir ſeparé la grande cour d'avec le jardin des Religieux du coſté de l'Egliſe, traverſe ſous terre une autre partie de la meſme cour pour ſe rendre dans un reſervoir. Mais avant que de vous parler du Monaſtere, & des Religieux qui l'habitent aujourd'huy, je croy, MADAME, qu'il eſt à propos de vous dire quelque choſe de la fondation de cette Maiſon, comment elle eſt parvenuë dans la reforme, &

ensuite dans cette grande austerité où elle est presentement.

L'Abbaye de nostre Dame de la Maison-Dieu de la Trappe, (car c'est ainsi qu'elle se nomme (fut fondée par Rotrou, Comte du Perche, l'an 1140. & consacrée soûs le nom de la sainte Vierge l'an 1214. par Robert Archevesque de Roüen, Raoul Evesque d'Evreux, & Sylvestre Evesque de Séez. Elle se ressentoit depuis un tres-long-temps de la decadence de l'Ordre de Cisteaux, & estoit tombée dans le déreglement où tout le monde sçait que

ſe trouvent encore plu-ſieurs Monaſteres de cét Ordre qui ſont demeurez dans le relaſchement introduit depuis 200. & qui n'ont point embraſſé l'obſervance eſtroite de la Regle rétablie en France par feu Monſieur le Cardinal de la Rochefoucault, lors que Meſſire Armand Jean Bouthillier de Rancé, Docteur en Theologie, premier Aumoſnier de feu Monſieur le Duc d'Orleans & Abbé Commendataire de cette Abbaye, depuis plus de 25. ans, porta par ſes ſoins & ſes frequentes exortations, les Religieux de cette Ab-

baye à conſentir, & demander eux meſmes qu'elle fuſt miſe entre les mains des Peres de l'eſtroite Obſervance de Cisteaux, pour y reſtablir la premiere, & veritable pratique de la Regle. Monſieur l'Abbé de Barbarie de l'eſtroite Obſervance, & Viſiteur de la Province, s'y eſtant tranſporté à la priere de Monſieur l'Abbé de Rancé avec commiſſion de Monſieur l'Abbé de Prieres, Vicaire General, paſſa un Concordat avec Monſieur l'Abbé, & les Anciens Religieux de la Trappe le 17. Aouſt 1662. qui fut enſuite homologué

au Parlement de Paris le 16. Février 1663. En vertu duquel les Religieux de l'estroite Observance, entrerent dans le Monastere, & en prirent possession. Et afin de leur donner encore plus de moyen de s'y establir, Monsieur l'Abbé leur céda la terre de Nuisement, dont il joüissoit comme Abbé Commendataire.

Comme ils commençoient de travailler au restablissement de ce Monastere, & taschoient d'y faire revivre le premier esprit des Peres, & des Saints qui en ont esté les Fondateurs, Monsieur

l'Abbé qui depuis quelques années s'estoit retiré du monde, & avoit abandonné plusieurs Abbayes, & les autres Benefices qu'il possedoit pour penser uniquement à son salut, fut inspiré de Dieu d'embrasser dans son Abbaye de la Trappe, la vie de l'estroite Observance, & en conceut un desir si ardent qu'ayant obtenu du Roy la permission de tenir cette Abbaye en Regle par un Brevet qui luy fut accordé le 10. May 1663. Il prit l'habit Regulier, & fut admis au Noviciat dans le Monastere de nostre-Dame de Per-

ſeigne, de l'eſtroite Obſervance de Ciſteaux le 13. Juin enſuivant, eſtant pour lors âgé de de 37. ans cinq mois.

Le 12. Mars 1664. comme il eſtoit encore Abbé Commendataire, quoy qu'il euſt pris l'habit de la Religion, il alla de Perſeigne à la Trappe, où dans le Chapitre il fit lecture, en preſence de toute la Communauté, d'un Teſtament qu'il avoit fait en faveur des Peres de l'eſtroite Obſervance de cette Maiſon; confirma de bouche ſes intentions, qu'il avoit exprimées dans ſon Teſtament, pour l'en-

tiere execution duquel il ſe dépoſſeda de tous les meubles qu'il avoit dans ce Monaſtere, & particulierement de tous ſes livres, & les mit entre les mains des Religieux, à condition qu'ils ne pourroient eſtre tranſportez hors de l'Abbaye, ny mis ailleurs pour quelque raiſon que ce peuſt eſtre; ſon intention eſtant qu'ils ſerviſſent à l'uſage & à l'inſtruction des Religieux reformez de la Maiſon. Et au cas que par des évenemens qu'on ne peut prevoir, l'Abbaye rentraſt entre les mains des anciens Religieux, & que la re-

forme cessast d'y estre, il donne sa Biblioteque à l'Hostel-Dieu de Paris, pour estre venduë, & les deniers employez à la nourriture de ses pauvres & malades. Declarant de plus qu'il fait cette disposition, en faveur des Religieux reformez de cette Maison, & de ceux qui leur succederont dans la mesme Observance; ne voulant point que son successeur y ait aucune part, & puisse y rien pretendre, ny mesme qu'il ait aucun usage des livres qu'avec l'agrément, & la permission des Religieux de la Maison.

Le 26. Juin enſuivant ayant reçeu ſes expeditions de Cour de Rome pour tenir en Regle l'Abbaye de la Trappe qu'il avoit encore en commande, il fit Profeſſion dans celle de Perſeigne entre les mains de Dom Michel Guiton Commiſſaire du R. P. Vicaire General, avec deux autres Novices, dont l'un eſtoit un de ſes anciens domeſtiques, qui à ſon exemple quitta le monde, & voulut le ſuivre dans le deſert. Et deux jours apres il y eut encore un autre Religieux qui dans le meſme lieu fit Profeſſion pour la meſme Abbaye.

Le dernier jour du mesme mois, Messire Pierre Felibien Prestre, Bachelier en Theologie de la Faculté de Paris, & Prieur de saint Clementin prit possession de l'Abbaye de la Trappe pour Monsieur l'Abbé, en qualité d'Abbé Regulier, & en vertu de sa Procuration du 27. du mesme mois.

Et le 3. Juillet ensuivant Monsieur l'Abbé receut la Benediction Abbatiale par les mains d'Illustrissime, & Reverendissime Pere en Dieu Messire Patrice Plunquet, Evesque d'Arda en Hybernie, dans le Monastere de saint Martin de

Séez, de l'Ordre de ſaint Benoiſt, de la Congregation de S. Maur, aſſiſté de l'Abbé de ce Monaſtere, & de toute la Communauté.

Apres avoir receu la Benediction, qui ne fut pas en luy une ſimple ceremonie, mais une augmentation des graces que Dieu luy avoit faites, il ne penſa plus qu'à faire profiter les talens qui luy avoient eſté confiez, travaillant à ſon ſalut, & à celuy de ſes Religieux, dont il eſtoit devenu le Pere & le Paſteur. Il ſe rendit à cet effet en ſon Abbaye le 14. jour du meſme mois de

Juillet 1664. où il ne fuſt pas pluſtoſt arrivé, qu'il inſpira à ſes Religieux, non ſeulement par l'éloquence qui luy eſt naturelle, le deſir de ſe perfectionner de plus en plus dans les pratiques de l'eſtroite Obſervance qu'ils avoient embraſſée; mais en peu de temps il les perſuada ſi puiſſamment par ſon exemple de reprendre toutes les auſteritez & les penitences qui eſtoient en uſage dans l'eſtabliſſement de cette ſainte Regle, qu'il n'y eut point de Religieux qui ne vouluſt imiter ſon Abbé, & comme luy s'abſtenir de boire

du vin, de manger des œufs & du poiſſon, & adjouſter encore à cela le travail des mains l'eſpace de trois heures par chaque jour. Ce que non ſeulement on obſerve dans cette Maiſon, mais meſme toute la Communauté a pluſieurs fois témoigné le deſir qu'elle avoit de s'engager pour toujours, & par un vœu particulier à cette pratique : mais Monſieur l'Abbé a jugé plus à propos de la faire garder avec une tres grande exactitude, & de diſpenſer ſes Religieux du vœu qu'ils en vouloient faire.

Lors qu'il commençoit

donc à voir germer dans cette Maiſon les premieres ſemences de vertu qu'il y avoit répanduës, il fut obligé d'en partir le 24. Aouſt 1664. pour ſe rendre à Paris, & ſe trouver dans une aſſemblée d'Abbez, & de Superieurs de l'eſtroite Obſervance de Ciſteaux qui avoit eſté indiquée au premier jour de Septembre au Colege des Bernardins, & dans laquelle il fut deputé avec Monſieur l'Abbé du Val-Richer pour aller à Rome, & y propoſer les ſentimens des Abbez & des Peres de l'eſtroite Obſervance pour la Reforme generale de l'Ordre

l'Ordre de Cisteaux qui se devoit traiter, conformement au Bref de sa Sainteté. De sorte qu'estant revenu à son Abbaye, apres en avoir donné la conduite à Dom Jean Gaultier Prieur, & à Dom Guillaume Kerviche Souſprieur, il partit le 9. Septembre.

Pendant qu'il demeura à Rome, où la divine Providence n'avoit pas encore permis que les bonnes intentions de ceux qui l'avoient deputé, & les solicitations qu'il y faisoit eussent un heureux succez pour l'avantage de leur Ordre, Dieu répandoit

ſans ceſſe de nouvelles graces ſur l'Abbaye de Noſtre-Dame de la Trappe, où l'on voyoit ſouvent quelqu'un venir prendre l'habit; & embraſſant l'auſterité de leur vie, paroiſtre là comme une plante qui croiſſoit de jour en jour en vertus, & portoit des fruits en ſa ſaiſon. De ſorte que Monſieur l'Abbé eſtant arrivé de Rome le 10. May 1666. il eut cette conſolation à ſon retour de trouver non ſeulement pluſieurs nouveaux Profez & ſon Monaſtere dans la meſme ſorte de vie où il l'avoit laiſſé, mais encore tous ſes

Religieux ſi reſolus à ne s'en point départir, que le Prieur s'eſtant relaſché quelque jours, pendant ſon abſence, à vouloir leur faire ſervir du poiſſon, ils s'y eſtoient tous unanimement oppoſez.

Depuis ce temps-là l'auſterité y a toujours augmenté par l'exemple de Monſieur l'Abbé ; & le nombre des Religieux tellement acreu, qu'il y en a preſentement plus de quarante. Mais parce que vous vous eſtonnerez MADAME, de ce qu'une Maiſon qui n'a que cinq à ſix mille livres de rente, & où ſix Religieux

avoient autresfois bien de la peine à vivre, peut aujourd'huy nourir tant de monde, entretenir les baſtimens qui leur ont couté beaucoup à reparer, & répandre encore de toutes parts des charitez, & des aumoſnes, il faut que j'entre dans le particulier de leur vie, & que je vous diſe de quelle maniere toutes choſes ſont conduites pour faire ſubſiſter cette Maiſon, où à dire vray hors le pain, & une partie de leur cidre, les Religieux recueillent eux-meſmes par le travail de leurs mains ce qu'il faut pour leur nourriture. Je

commenceray donc par l'ordre qu'ils obſervent à l'égard des Etrangers.

En arrivant dans cette Abbaye, & apres avoir traverſé la grande Cour, plantée d'arbres fruitiers, dont je vous ay parlé, on trouve la porte du Convent, où un Religieux de la Maiſon fait l'office de portier. Lors qu'il a ouvert, on deſcend dans une eſpece de veſtibule qui n'a que quatre toiſes de long, & neuf à dix pieds de large. A main droite eſt une chambre pour recevoir les hoſtes, & à main gauche une ſalle où ils mangent. Pendant que le Religieux

qui a ouvert va donner avis à Monſieur l'Abbé, ou au Pere Prieur de l'arrivée de ceux qui ſont entrez, on demeure dans la chambre où l'on peut s'inſtruire de quelle maniere il ſe faut comporter dans ce lieu. Car il y a de petits tableaux attachez contre la muraille où eſt eſcrit.

On ſupplie tres-humblement ceux que la divine Providence conduira dans ce Monaſtere, de trouver bon qu'on les avertiſſe des choſes qui ſuivent.

On gardera dans le Cloiſtre un perpetuel ſilence. Lors que

l'on parle dans les lieux destinez pour cela, ou mesme dans les jardins, on le fait d'un ton de Voix le moins elevé que l'on peut.

On évite la rencontre des Religieux autant qu'il est possible en tout temps, sur tout dans celuy du travail manuel.

On s'adresse au portier si l'on a besoin de quelque chose dans le Monastere, parce que les Religieux qui sont estroitement obligez au silence, ne donnent nulle responsе à ceux qui leur parlent.

Les domestiques n'entrent jamais dans les Cloistres, ny dans la Maison.

On ne ſe promene point dans les jardins entre onze heures & midi.

L'on peut auſſi lire dans le veſtibule quelques paſſages tirez de l'Eſcriture Sainte, qui ſont comme les premiers avis qu'on donne à ceux qui arrivent, & meſme bien ſouvent les plus longs entretiens que la plus part des eſtrangers puiſſent avoir dans cette Maiſon, où l'on peut dire que les murailles parlent, & que les hommes ne diſent mot. Car on void d'abord en entrant ces paroles de Jeremie eſcrites ſur la porte du Cloiſtre.

SEDEBIT SOLITARIUS ET TACEBIT.

Pour faire entendre à ceux qui aſpirent au bonheur de ces Solitaires, qu'ils doivent ſe preparer à la retraite, & au ſilence. Et c'eſt pourquoy l'on a mis au deſſous ce paſſage de Job.

IN NIDULO MEO MORIAR, ET SICUT PALMA MULTIPLICABO DIES MEOS.

Il n'apartient proprement qu'aux vrays Solitaires de dire qu'ils mourront dans leur Maiſon, lors qu'ils ſe ſont mis en

eſtat de n'en ſortir plus. Et comme la palme qui n'eſt point ttanſplantée multiplie ſes branches & ſes fruits à l'infini, de meſme le Solitaire augmente les jours de ſon bonheur, en retranchant du cours de ſa vie ceux qu'il auroit mal-heureuſement paſſez dans le monde.

A l'un des coſtez de ce veſtibule eſt eſcrit.

ELEGI ABJECTUS ESSE IN DOMO DEI MEI MAGIS QUAM HABITARE IN TABERNACULIS PECCATORUM.

Il ſemble que par ces-

paroles de David, ces heureux Solitaires ayent voulu prevenir ceux qui pourroient leur demander, pourquoy ils ont quitté le monde, & laiſſé tant de biens & tant d'honneurs qu'ils poſſedoient pour mener une vie ſi auſtere, & s'abaiſſer à des employs auſſi vils que ceux où ils s'occupent. Car afin qu'on n'interrompe point leur ſilence par de ſemblables demandes, il diſent clairement qu'ils ont mieux aymé ſe reduire en un eſtat vil & abjet pour demeurer dans la Maiſon de Dieu, que d'habiter avec plus d'eſclat dans les Palais des

pecheurs. Confeſſant à Dieu meſme qu'un ſeul jour qu'on demeure dans l'entrée de ſon Palais, vaut mieux que mille autres qui ne ſont point accompagnez de ce bon-heur. C'eſt ce qui eſt marqué de l'autre coſté du veſtibule par ces paroles.

MELIOR EST DIES UNA IN ATRIIS TUIS SUPER MILLIA.

Je vous raporte, MADAME, ces penſées qui me rempliſſoient l'eſprit en attendant le retour du portier.

Lors que le Pere Prieur ou quelqu'autre Religieux

eſt venu recevoir les nouveaux Hoſtes, & apres les avoir ſaluez avec beaucoup d'humilité, & de grandes proſternations, il les fait paſſer dans le Cloiſtre, & les conduit à l'Egliſe pour y adorer le ſaint Sacrement. Au retour ils entrent dans la chambre ou dans la ſalle ; & en attendant le repas, un Religieux lit un chapitre de l'Imitation.

Ce qu'on ſert à la table des hoſtes, eſt pareil à ce qu'on donne aux Religieux ; c'eſt-à dire qu'on n'y mange que des meſmes legumes, & du meſme pain, & qu'on y boit

du cidre comme au refectoire. Les mets ordinaires sont un potage, deux ou trois plats de legumes, & un plat d'œufs qui est la portion extraordinaire des estrangers; car on ne leur sert point de poisson, bien que les estangs en soient fort remplis. Quelquesfois aussi l'on donne du vin aux personnes incommodées.

Pendant tout le repas on continuë à lire l'Imitation : ce qui ne s'observe que depuis quelque temps; car auparavant, on commençoit seulement un chapitre, & apres en avoir leu deux ou trois perio-

des, le Pere Prieur ou celuy des Religieux qui estoit là pour entretenir les Hostes (car il ne mange jamais avec eux) faisoit cesser la lecture, & on avoit alors la liberté de parler de diverses choses. Mais parce qu'on agitoit quelquefois des questions, où la diversité des sentimens de ceux qui se trouvoient là, pouvoit donner lieu à des contestations & à des disputes inutiles, Monsieur l'Abbé qui a une prevoyance extreme, a trouvé le moyen d'en oster les occasions en faisant ainsi lire pendant tout le temps qu'on est à

table, apres quoy chacun ſe retire dans la chambre qu'on luy a deſtinée.

Les Externes ont un appartement particulier qui a veuë ſur la cour, & n'entrent point dans les Cloiſtres que pour aller à l'Egliſe aux heures de l'Office. Il n'y a pas long-temps qu'ils mangeoient au refectoire; mais Monſieur l'Abbé, voyant que les frequentes viſites des gens du monde pouvoient diſtraire l'eſprit de ſes Religieux qui ne ſont entrez dans cette Solitude, que pour s'eſloigner du commerce des Seculiers, a reſolu ſagement de n'y ad-

mettre à l'avenir que peu d'eſtrangers, & ceux qu'il ſçait bien ne pouvoir donner aucune diſtraction à ſes Religieux. Il eſt luy meſme preſentement plus retiré que jamais, & ne parle pas à tous ceux qui viennent pour le voir, parce qu'il ſe trouveroit à la fin engagé à répondre à trop de perſonnes, qui luy déroberoient le temps de ſa retraite. Et quoy qu'il n'interrompe pour qui que ce ſoit les heures de l'Office, & de ſes autres obligations ; & qu'il ne vienne guere de monde qui n'ayent quelques avis à luy demander, il croit

neantmoins que la premiere de ſes obligations eſtant celle de travailler à ſon ſalut, & de conduire ſes Religieux, il peut bien ſe diſpenſer des autres devoirs qu'on pourroit deſirer de luy.

Je ne m'arreſteray pas, MADAME, à vous parler de leurs baſtimens, puiſque le plan que je vous envoye vous peut faire connoiſtre de quelle ſorte ils ſont diſpoſez. Vous ſçaurez ſeulement qu'il n'y a aucune piece dans tout le Monaſtere où la magnificence & la curioſité paroiſſent. L'Egliſe n'a rien de conſiderable que

la ſainteté du lieu: Elle eſt baſtie d'une maniere gottique, & fort particuliere ; car le bout du coſté du chœur ſemble repreſenter la poupe d'un vaiſſeau, ce qu'il ne faut pas prendre pour quelque noble & ſubtile invention de l'Architecte, puiſque tout l'ouvrage en eſt groſſier, & meſme contre les regles de l'art. Cette Egliſe ne laiſſe pas d'avoir quelque choſe d'auguſte & de divin : Elle n'eſt ny trop ſombre, ny trop eſclairée. Sa grandeur eſt de 22. toiſes de long ſur neuf toiſes de large ou environ : Les aiſles qui tournent au tour

ont deux toiſes de larges. Une haute baluſtrade ſepare l'Egliſe en deux, & empeſche que perſonne n'entre par la nef du coſté du cœur. Il y a deux Autels dans la cloſture de cette baluſtrade au deſſous du Crucifix, où l'on dit des Meſſes pour les hommes de dehors qui demeurent au bas de l'Egliſe; car les femmes n'ont pas la liberté d'y entrer: Il y a une Chapelle dans l'avant-cour où les Dimanches & les Feſtes on leur dit la Meſſe. Cette cloſture qui eſt devant le Crucifix ſert de chœur pour les Freres convers,

& entre celle là & le chœur des Religieux, il y a un autre eſpace qui ſert de chœur pour les malades. Celuy des Religieux eſt garny de 36. chaiſes hautes, & de 30. chaiſes baſſes. L'Autel principal eſt fort ſimple; il n'y a qu'un contre-autel de pierre, où eſt taillé d'une maniere fort antique, noſtre Seigneur en Croix & les douze Apoſtres. Dans le milieu de la plattebande qui regne en haut, & qui ſert de friſe, eſt repreſenté un Autel avec du feu allumé, & deux Anges proſternez des deux coſtez. Au deſſus eſt l'Image de la Vierge

tout debout tenant ſon Fils ſur le bras gauche, & de la main droite un petit pavillon ſous lequel eſt ſuſpendu le ſaint Sacrement, ſelon l'ancien uſage de l'Egliſe. Au deſſous de cette Image, & contre le piedeſtal où elle eſt poſée eſt eſcrit ΘΕΟΤΟΚΩ, c'eſt à dire à la Mere de Dieu.

Quelques Saintes & Auguſtes que ſoient les ceremonies de l'Egliſe, il y a toujours des perſonnes qui ne cherchent qu'à y trouver à redire; il s'en eſt rencontré qui ont voulu blaſmer cette ſorte de ſuſpenſion, & la faire paſſer

pour une nouveauté, & mesme une injure à l'honneur de la Vierge, de faire servir son Image à porter le Saint Ciboire: mais ceux là ignoroient qu'en cela on a suivi l'ancienne pratique de l'Ordre de saint Benoist. Car autrefois le Saint Sacrement estoit soutenu de la mesme maniere par l'Image de la Vierge sur le grand Autel de Cisteaux; & ce n'est que dans les derniers temps qu'on a changé dans les Monasteres de cét Ordre cét usage, pour suivre celuy qui s'est introduit depuis peu de faire des Tabernacles sur les Au-

tels. L'on peut meſme dire qu'il y auroit quelque ſorte d'impieté de ne pas vouloir que l'Image de la Vierge ſerve à ſoutenir le Saint Sacrement, puiſque la Foy nous oblige de croire que le ſacré Corps de Jesus-Christ, y eſt réellement ; & que le plus grand honneur que ſa Sainte Mere pourroit reçevoir ſeroit de le porter encore ; elle dont toute la gloire, & le bon-heur a eſté de l'avoir porté dans ſes entrailles, & allaité de ſes mamelles. Auſſi Monſieur l'Abbé, comme pour prevenir cette offence qui ſeroit injurieuſe non ſeulement

lement à la Mere, mais au Fils, a fait ces deux Distiques, où il montre l'honneur que la Vierge reçoit de porter encore aujourd'huy le Corps glorieux de son Fils, & qu'elle seule est digne d'un si saint employ.

Si quæras natum cur matris dextera gestat.
Sola fuit tanto munere digna parens.
Non poterat fungi majori munere mater,
Nec poterat major dextera ferre Deum.

Il n'y a sur l'Autel qu'un petit Crucifix d'Ebene, & aux deux extremitez du contre-Autel, deux pla-

ques de bois d'où ſortent deux branches qui portent deux cierges qu'on n'allume que pendant la Meſſe. Aux jours de Feſtes l'on met de doubles branches; & ainſi au lieu de deux cierges, il y en a quatre avec deux autres qui ſont contre les pilliers les plus proches & qu'on allume à l'élevation : Il n'y a ny chandeliers d'argent, ny d'autres riches ornemens; les chaſubles, & les paremens meſme des Autels ne ſont pas de ſoye, quoy qu'il y en ait quelques-uns dont l'on ſe ſervoit autrefois. Comme Monſieur l'Abbé ne cherche qu'à ſe

conformer en toutes choſes à l'eſprit des premiers Fondateurs de l'Ordre, & particulierement de Saint Bernard, qui declame ſi fort contre les Religieux qui parent leurs Egliſes d'argenteries, & y font voir une magnificence mondaine, il s'efforce autant qu'il peut de garder en toutes choſes cette ſimplicité, & cette marque de pauvreté ſi bien-ſeante aux Religieux, & qui doit eſtre leur unique partage. Il eſt vray auſſi que cette Egliſe inſpire beaucoup plus de dévotion par ſa ſimplicité, que pluſieurs autres dont les Autels ſont

chargez de riches chandeliers, & de vaſes precieux; & l'odeur que la pieté de ces bons Religieux y répand par leurs continuelles & ferventes Oraiſons, eſt un parfum bien plus agreable à Dieu, que tous ces encens, & ces caſſolettes qui fument en d'autres lieux. Car c'eſt MADAME, de leur maniere de prier, dont il faut que je vous parle, & que je vous diſe de quelle ſorte ces heureux Anachorettes vivent dans ce Monaſtere, où toutes leurs actions ſont une continuelle priere à Dieu.

En Eſté ils ſe couchent

à huict heures & en Hyver à ſept. Ils ſe levent la nuit à deux heures pour aller à Matines, qui durent ordinairement juſques à quatre heures & démie, parce qu'outre le grand Office, ils commencent toujours par celuy de la Vierge, & entre les deux ils font une Meditation de demy-heure. Les jours où l'Egliſe ne ſolemniſe la Feſte d'aucun Saint, ils recitent encore l'Office des Morts. Au ſortir de Matines, ſi c'eſt l'Eſté, ils peuvent s'aller repoſer dans leurs cellules juſques à Prime : mais l'hyver ils vont dans une chambre

commune proche du chauffoir, ou chacun lit en particulier. Les Preſtres prennent preſque toujours ce temps là pour dire la Meſſe; & ſouvent Monſieur l'Abbé demeure auſſi à l'Egliſe pour les confeſſer: car il eſt le Confeſſeur auſſi bien que le pere de ſes Religieux.

A cinq heures & demie on dit Prime, qui dure une bonne demie-heure. Enſuite ils vont au Chapitre, où ils ſont encore environ demie-heure, excepté certains jours qu'ils y demeurent davantage, auſquels jours Monſieur l'Abbé leur fait de doctes Pre-

dications. Sur les ſept heu-
res on va travailler. C'eſt
à dire que chacun quit-
tant ſon habit de deſſus
qu'ils appellent une Cou-
le, & retrouſſant celuy de
deſſous, ils ſe mettent les
uns à labourer la terre,
les autres à la cribler,
d'autres à porter des pier-
res, chacun recevant ſa taſ-
che ſans choix, ny éle-
ction de ce qu'il doit fai-
re. Monſieur l'Abbé luy
meſme ſe trouve le pre-
miere au travail, & s'em-
ploye plutoſt qu'aucun
autre à ce qu'il y a de plus
vil, & de plus penible.
Lors que le temps ne per-
met pas de ſortir, il net-

toyent l'Eglise, balayent les Cloistres, escurent la vaisselle, font des lescives, espluchent des legumes ; & quelquesfois ils sont deux ou trois assis contre terre, les uns auprès des autres à ratisser des racines sans jamais parler ensemble. Il y a aussi des lieux destinez à travailler à couvert, ou plusieurs Religieux s'occupent les uns à escrire des livres d'Eglise, les autres à en relier, quelques-uns à des ouvrages de menuiserie, d'autres à tourner, & ainsi à differens travaux utiles ; n'y ayant guere de choses necessaires à la Mai-

ſon, & à leur uſage qu'ils ne faſſent eux meſmes. Mais ils ne s'apliquent jamais à aucun ouvrage curieux, & qui puiſſe attacher trop agreablement l'eſprit, parce qu'une des maximes de ce digne Abbé, eſt que celuy qui s'eſt retiré dans la Solitude pour ne poſſeder plus que Dieu, ne s'en doit point deſtourner pour s'attacher d'affection à des choſes vaines, mais demeurer continuellement uny à Dieu; s'entretenant ſans ceſſe dans l'amour de cette ſuprême beauté qui doit eſtre l'objet de tous ſes deſirs.

Lors qu'ils ont travaillé une heure-&-demie, ils vont à l'Office qui commence à huict heures-&-demie. On dit Tierce, & en suitte la Messe & Sexte. Ce qui est digne de consideration est la maniere, dont ces Religieux font l'Office: car vous les voyez d'une voix ferme, & d'un ton grave chanter les loüanges de Dieu; mais sur tout avec un air si devot, qu'il est aisé de juger que leur cœur bien plus encore que leur bouche prononce ces divins Cantiques, dont ils font retentir l'Eglise; & je vous avouë qu'il n'y a rien qui

touche le cœur, & qui esleve davantage l'esprit à Dieu que de les entendre chanter à Matines. Car leur Eglise n'estant esclairée que d'une seule lampe qui est devant le grand Autel, horsmis les jours des grandes Festes qu'on en allume une au milieu du Chœur des Religieux, & une autre devant le Crucifix, l'obscurité, & le silence de la nuit fait que l'ame se remplit de cette onction sacrée qui est répanduë dans tous les Pseaumes, & que penetrée de ces traits ardans qui sortent du profond de leur cœur, elle se sent douce-

ment enflamée de ce mesme amour qui les consomme. Leur chant est expressif, & agreable, & soit qu'ils soient assis, soit qu'ils soient debout, soit qu'ils s'agenoüillent, soit qu'ils se prosternent, c'est avec une humilité si profonde, qu'on voit bien qù'ils sont encore plus soumis d'esprit que de corps. Quelque modeste que soit leur contenance, & dans quelque estat d'humilité qu'ils se mettent, on ne remarque jamais aucun signe de tristesse, ou d'abatement sur leurs visages, ny d'affectation ou de contrainte dans toutes leurs

actions ; la joye eſt reſpanduë par tout , & leurs voix & leurs mouvemens libres & naturels font juger du plaiſir qu'ils gouſtent dans ce ſaint exercice , & avec combien d'amour ils ſatisfont à tous les devoirs de leur Regle.

Lors qu'ils ont dit Sexte ils ſe retirent dans leurs chambres juſques à dix heures & demie , c'eſt à dire environ demy-heure, pendant laquelle ils peuvent s'appliquer à quelque lecture. Aprés cela ils vont à l'Egliſe chanter None , ſi ce n'eſt aux jours de jeuſnes de l'Egliſe , que l'Office eſt retar-

dé, & qu'on ne dit None qu'un peu avant midi, & en ſuitte l'on va au Refe-ctoire.

C'eſt là MADAME, que paroiſt la frugalité ou plutoſt la meſme auſterité des premiers Solitaires. Le Refectoire eſt fort grand : Il y a un long rang de tables de chaque coſté. Celle de Monſieur l'Abbé eſt en face au milieu des autres, & contient les places de ſix ou ſept perſonnes. Il ſe met à un bout ayant aupres de luy à ſa main gauche le Pere Prieur, & à ſa main droite les Eſtrangers, lors qu'il y en a qui mangent au Refectoire,

ce qui n'arrive gueres preſentement. Ces tables ſont nuës & ſans napes, mais fort propres : chaque Religieux a ſa ſerviette, ſa taſſe de fayence, ſon couteau, ſa cueillier & ſa fourchette de buis, qui demeurent toujours en meſme place. Ils ont devant eux du pain plus qu'ils n'en peuvent manger. Un pot d'eau ; un autre pot d'environ chopine de Paris, un peu plus qu'à moitié plein de cidre, parce que ce qui manque pour le remplir on le garde pour leur colation, n'ayans en tout qu'une chopine par jour. Leur pain eſt fort bis

& gros ; car on ne saſſe point la farine ; elle eſt ſeulement paſſée par le crible, ainſi preſque tout le ſon y demeure ; & ſi cela ne ſe pratique pas dans tous les Monaſteres du meſme Ordre, c'eſt pourtant un des points de l'ancienne Regle de Ciſteaux que l'on obſerve exactement dans cette Maiſon. On leur ſert un potage quelquefois aux herbes, d'autrefois aux poids, ou aux lentilles, & ainſi differemment d'herbes & de legumes avec deux petites portions aux jours de jeuſnes ; ſçavoir un petit plat de lentilles, avec un au-

tre d'eſpinars, ou de féves, ou de boulie, ou du gruau, ou des carottes, ou quelques autres racines ſelon la ſaiſon, & que cela ſe rencontre, car on n'affecte pas de diverſifier leur mets à tous les repas. Leurs potages ſont toujours ſans beure, & ſans huille, & dans les autres choſes ils n'y en mettent que tres rarement, & jamais aux jours de jeuſnes de l'Egliſe. Leurs ſauces ordinaires ſont faites avec du ſel & de l'eau eſpaiſſie avec un peu de gruau, & quelquesfois un peu de lait; mais veritablement ils en mettent ſi peu quand ils

en font du potage aux choux ou á la citroüille, que l'eau n'en eſt que blanchie, encore n'en uſent ils point du tout dans les temps qu'ils s'abſtiennent de beure & d'huile ; leur boüillie n'eſtant faite alors qu'avec de la farine, de l'eau & du ſel. Lors qu'on leur ſert des bettes raves, j'ay remarqué qu'on preſente de l'huile dans une écuelle à chaque Religieux ; quelques uns en prennent un peu dans leur cuillier, d'autres ſe contentent de les manger ſeulement avec le ſel & le vinaigre. Il y a auſſi des legumes, comme les arti-

chaux & les aſperges, qui pour leur ſembler trop delicates ne ſont point ſervies ſur leurs tables, ny cultivées dans leur jardin. Au deſſert on leur donne deux pommes ou deux poires cuittes ou cruës. Tous les Religieux & Converts ſe trouvent au Refectoire, le Portier meſme aporte les clefs du Convent à Monſieur l'Abbé. Il n'y a que celuy qui fait la cuiſine, celuy qui ſert à table, & celuy qui lit durant le repas qui mangent apres les autres. Lors que ces bons Religieux ſe ſont ainſi repeus ſelon le corps & l'ame tout enſemble,

ils rendent graces à Dieu, vont à l'Eglise achever leurs prieres. Au sortir de l'Eglise ils se retirent dans leurs cellules où ils peuvent s'appliquer à la lecture & à la contemplation, sans en estre empeschez par les vapeurs du vin & des viandes, qui remplissant le cerveau de nuages grossiers, rendent l'esprit incapable d'aucune Meditation apres le repas. Quelquesfois aussi ils prennent ce temps là pour entretenir Monsieur l'Abbé, lors qu'ils ont quelque chose à luy découvrir touchant l'estat de leur ame; allant à luy comme à une

ſource d'eau vive & ſalutaire, dont ils ſe rafraichiſſent, n'en ſortant jamais que fortifiez & remplis de nouvelles graces. Car je vous diray icy en paſſant que quand ils entrent dans le Noviciat, ils commencent par une Confeſſion generale à luy faire voir l'interieur de leur conſcience, & en ſuite ne ſe confeſſent plus à d'autres qu'à luy. C'eſt par là qu'il connoiſt parfaitement leur eſprit; qu'il voit s'ils ont une veritable vocation pour embraſſer la vie auſtere de cette Maiſon, & qu'il juge de leur capacité pour les emplois

aufquels il les deftine. Ce foin tout particulier qu'il prend de la conduite de leur ame , bien loin de leur déplaire ou de les contraindre en quelque forte, leur eft fi agreable , qu'ils ont mefme de la peine à fe Confeffer à d'autres, lors qu'il leur en donne la liberté ; & bien qu'il ait une telle exactitude à les corriger , qu'il paroiffe mefme fevere en public, c'eft neantmoins avec un amour & une tendreffe fi grande qu'il leur parle dans le particulier , qu'ils n'ont point de plus grande joye que quand ils peuvent l'entretenir.

A une heure ou environ, l'on ſonne pour aller au travail, reprendre celuy qu'ils ont quitté le matin, ou en commencer un autre ; ainſi ils acompliſſent deux fois le jour ce precepte de l'Eſcriture, qui ne veut pas que celuy-là mange, qui ne gagne point ſa nourriture par ſon travail: Et labourant eux meſmes la terre pour vivre de l'ouvrage de leurs mains, la ſueur de leurs viſages eſt la premiere eau dont ils l'arroſent.

Apres une heure-&-demie, & quelquesfois deux heures de travail on ſonne la retraite, & alors

chacun quitte ſes ſabots, remet ſes outils dans un lieu deſtiné à cela, reprend ſa coule & ſe retire dans ſa chambre à lire ou à mediter juſques à Veſpres qu'on dit à quatre heures. Elles durent environ trois quarts d'heure, & à cinq heures on va au Refectoire, où chaque Religieux trouve pour ſa colation un morceau de pain de quatre onces, le reſte de ſa chopine de cidre, qui n'eſt pas un demy ſeptier, avec deux poires ou deux pommes ou quelques noix aux jeûnes de la Regle; mais aux jeûnes de l'Egliſe, ils n'ont que deux onces
de

de pain & une fois à boire. Les jours qu'ils ne jeûnent pas, on leur donne pour leur ſouper le reſte de leur cidre, une portion de racine, & du pain comme à diſner avec quelque pomme ou poire au deſſert; mais auſſi le matin on ne leur preſente qu'une portion de legumes avec leur potage. Quand ils ne font que colation un quart d'heure leur ſuffit, de ſorte qu'ils ont encore une demie-heure pour ſe retirer, aprés laquelle ils ſe rendent dans le Chapitre, où l'on fait la lecture de quelque livre de pieté juſques à ſix heures

qu'on va dire Complies, & en ſuite l'on fait une Meditation de demie-heure. Au ſortir de l'Egliſe on entre au Dortoir, aprés avoir receu de l'eau Beniſte de la main de Monſieur l'Abbé: Et à ſept heures on ſonne la retraite afin que chacun ſe mette au lit, c'eſt à dire ſe coucher tout veſtu ſur des ais, où il y a une paillaſſe piquée, un aurillier rempli de paille, & une couverture, car jamais ils ne ſe deshabillent; meſme lors qu'ils ſont malades. Toute la douceur qu'ils reçoivent à l'Infirmerie, c'eſt que leurs paillaſſes ne ſont pas piquées:

Il arrive aussi rarement, quelques malades qu'ils soient, qu'on leur donne du linge, si ce n'est dans des maladies extraordinaires & tout à fait particulieres: Du reste ils y sont soigneusement gouvernez, & mangent des œufs & de la viande de boucherie: car pour la volaille ils n'en usent point du tout, non plus que de fruits confis ou sucrez.

Mais je ne dois pas oublier de dire que les infirmitez du corps qui sont dans les autres Monasteres un grand empeschement à la profession d'un Novice, sont icy une mar-

que de ſa vocation. Monſieur l'Abbé n'en refuſe jamais pour eſtre ſujets à quelques maladies, parce qu'il ne craint point que la Communauté en ſoit incommodée, ny qu'ils ſoient Religieux, puiſque la charité Chreſtienne les oblige à s'aſſiſter les uns les autres, & que bien loin de fuir la peine, ils doivent embraſſer toutes ſortes de travaux, & rechercher meſme les occaſions de ſouffrir davantage. Il regarde que ceux qui entrent dans cette Maiſon n'y viennent que pour mortifier leur chair, & la rendre obeïſſante à l'eſprit

par les jeûnes & les diſci-plines ; Et comme il n'y a point de plus grande marque de la miſericorde divine ſur les hommes que d'eſtre affligez par des maladies, celuy eſt un témoignage qu'ils ſont particulierement apellez de Dieu, puis qu'il les met luy meſme dans cette voye pour les purifier, & pour les conduire à la ſainteté de vie que les autres taſchent d'aquerir par les auſteritez. Mais ce qu'il conſidere le plus, eſt la diſpoſition interieure de leur ame, prenant ſoigneuſement garde s'ils ſont fort ſoumis & fort recueillis ; n'en rece-

vant point qui ſe répandent, & ſe diſſipent dans les choſes vaines & frivoles, de crainte qu'un ſeul de ceux-là ne corrompe tous les autres qui n'ont embraſſé cette ſorte de vie que pour ne penſer plus qu'à Dieu.

Voila, MADAME, quelle eſt la maniere de vivre de ces Solitaires, & quels ſont les exercices dont ils rempliſſent ce vuide & ces momens que ceux du monde trouvent ſouvent ſi ennuyeux & ſi longs, qu'ils cherchent toutes ſortes de divertiſſemens pour paſſer plus inſenſiblement une vie qui pourtant leur

paroiſt ſi courte : Je ne doute pas que celle-cy ne leur ſemble affreuſe quand ils aprennent ce renoncement à tous les plaiſirs ; cette mortification, & cette auſterité dans le boire, & dans le manger ; ce jeûne quaſi continuel, & ſi grand que d'un repas à l'autre compoſé de ce que je vous ay dit, il faut que la plus grande partie de l'année le corps ſubſiſte vingt-quatre heures ſans rien prendre que deux poires ou deux pommes avec un fort petit morceau de pain, quoy qu'ils travaillent plus de trois heures, & qu'ils en

paſſent plus de huit à chanter l'Office divin ; Ce ſilence ſi exactement obſervé, qu'en quelque lieu qu'ils ſe trouvent, dans le travail meſme, & pour quelque occaſion que ce ſoit, ils ne ſe parlent jamais ſans la permiſſion du Superieur. Mais ſur tout cette uniformité de vie où la nature ne trouve aucun relaſche ny aucun ſoulagement par la diverſité meſme ou le changement des auſteritez & des travaux. Cependant il ne paroiſt point que cela donne aucune peine à ces bons Religieux. L'amour de Dieu leur rend toutes choſes

douces ; & quelque pesante que soit la Croix qu'ils portent, ils la trouvent encore trop legere. Jamais on ne les void se plaindre, ny fuir le travail ; chacun y court avec un plaisir & une joye extraordinaire ; ils ont les uns pour les autres un respect & une charité vrayement fraternelle. Vous voyez dans les Novices une soumission d'Enfans, quoy que de douze ou treize qu'ils sont presentement la plus part soient Prestres, & quelques-uns agez de plus de cinquante ans. Cet estat ne leur est point honteux : c'est

dans les humiliations qu'ils trouvent leur gloire , & tous ces hommes Saints qui pouvoient paroiſtre dans le monde avec eſclat & avec eſtime, ayant renoncé à tout ce que le ſiecle a de plus charmant, & de plus doux pour s'enſevelir dans la ſolitude, & demeurer dans l'abaiſſement, n'ont d'amour que pour les plus rigoureuſes auſteritez.

Ce ne ſont point des Eſclaves timides & laſches conduits par un vaillant Capitaine: ce ſont des perſonnes libres, & genereuſes qui marchent ſur les pas de leur Chef; qui luy

obeïſſent avec un amour extréme , & qui comme luy ſont continuellement ſous les armes pour s'oppoſer aux attaques des Demons. En effet ils le voyent toujours à leur teſte ; va-t-on à l'Egliſe ? il y eſt le premier, & n'en ſort qu'apres les autres. Au Refectoire il y vit encore plus auſterement que tous, ne mangeant d'ordinaire qu'une portion de ſon diſner, & s'impoſant à ſoy-meſme de tres-rudes penitences. Va-t-on au travail ? il choiſit le plus penible, & s'épargne ſi peu, que dans l'Eſté il en ſort de meſme que ſes Religieux, tout

trempé de ſueur pour aller à l'Egliſe, où alors il fait tres-froid : Ainſi ils demeurent tous avec une eau ſur le corps qui ſe conſerve de telle ſorte dans leurs habits de ſerge, que ſouvent ils retournent le lendemain au travail encore moüillez de celuy du jour precedent.

Outre toutes les peines que Monſieur l'Abbé partage avec ſes Religieux, il en ſouffre encore de particulieres, par le ſoin qu'il prend à veiller ſur leurs actions. Non ſeulement il va luy meſme dans tous les lieux où ils ſont occupez pour voir comment

ils s'y comportent, de crainte qu'inſenſiblement quelqu'un d'eux ne tombe dans le relachement, & ne vienne à ſe répandre dans les choſes exterieures. Mais il a encore une aplication extraordinaire à les obſerver lors qu'ils ſont dans le travail manuel. Il regarde ceux qui agiſſent avec trop de chaleur; & quand il voit qu'ils ont travaillé trop rudement à remuer la terre ou à porter quelque fardeau, il les oblige de quitter pour prendre un rateau, eſplucher des legumes ou faire d'autres choſes moins penibles. Ainſi ayant con-

tinuellement les yeux ſur eux, il excite les moins actifs, & retient ceux qui ont trop d'ardeur. Mais ce qu'il pratique à l'égard des exercices du corps, il l'obſerve auſſi pour ceux de l'ame; Car s'il ne découvre pas dans ſes Religieux la moindre imperfection ſans les en corriger auſſi-toſt, il a auſſi une diſcretion admirable à ne les pas ſurcharger de penitences, croyant qu'il ſeroit également coupable devant Dieu de leur eſtre trop rude ou trop indulgent. Enfin n'ayant d'autres penſées que d'unir ces ſaintes ames par les

liens de la charité, & d'allumer en elles de plus en plus ce feu divin, dont son cœur brusle continuellement, on voit qu'il n'oublie rien de tout ce qui peut augmenter davantage leur amour envers cette souveraine Beauté, pour laquelle il n'a point de jalousie, mais qu'il voudroit voir adorée de toute la terre avec la mesme ardeur dont il en est espris. Il y a un Parloir dans le Cloistre où il entretient quelquefois ses Religieux, lors qu'ils ont quelque chose à luy dire : j'ay remarqué qu'il a fait écrire contre un costé de la muraille ces

belles paroles de Saint Auguſtin.

RETINEBANT NUGÆ NUGARUM ET VANITATES VANITATUM ANTIQUÆ AMICÆ MEÆ.

Et de l'autre coſté:

SERO TE AMAVI PULCHRITUDO TAM ANTIQUA ET TAM NOVA, SERO TE AMAVI.

Ces paroles ſont là comme un monument public des ſentimens religieux qui occupent ſon ame. Et en confeſſant que les vains amuſemens, & les folles

vanitez du monde ont esté les liens qui l'y ont retenu, il exprime le regret qu'il a d'avoir esté si longtemps sans connoistre, & sans aymer cette eternelle Beauté si ancienne, & si nouvelle.

On voit encore au fond du mesme Parloir, ces mots escrits contre la muraille.

IN ME SUNT DEUS VOTA TUA.

Où il expose à Dieu l'estat present de son ame, & comme il est toujours le seul & unique objet de ses desirs.

Tout cecy, MADAME,

n'eſt qu'une image des choſes exterieures qui ſe peuvent remarquer dans cette heureuſe Solitude. Mais ſi l'on pouvoit bien voir & bien décrire ce qu'il y a d'interieur & de caché dans ces Solitaires, on en feroit un Tableau incomparablement plus admirable que celuy que je viens de faire.

De quelles couleurs pourroit-on repreſenter tout ce qui ſe paſſe dans le fond de leur ame ; cette ſource ineſpuiſable d'humilité, de reſpect, & de ſoumiſſion que les Religieux ont pour leur Abbé ? Quels traits pour-

roient marquer le zele & l'amour de Monſieur l'Abbé pour eux ? Sa vigilance continuelle que je viens de dire à les obſerver ; Son application à tous leurs beſoins, ſans neantmoins ſe diſtraire jamais pour s'apliquer aux choſes temporelles, & ſe mettre en peine ſi les revenus de l'Abbaye ſont ſuffiſans pour ſoutenir une Communauté qui augmente tous les jours. Il y penſe ſi peu, qu'ils les conſidere comme un peſant fardeau, & les croit meſme d'autant plus embaraſſans qu'ils ſont inutiles à des Religieux qui peuvent vivre

de peu de chose, & ne doivent regarder que les biens eternels. Je luy ay oüy dire qu'il auroit une joye extreme, s'ils n'en possedoient aucuns, & qu'ils n'eussent pas mesme de bastimens pour se loger.
„Nous ferions disoit-il
„dans ces bois, & autour
„de ces estangs de peti-
„tes cabanes, comme les
„Anciens Solitaires de la
„Thebaïde. Nous trouve-
„rions assez dequoy nous
„nourrir, & estans moins
„riches des biens de la ter-
„re, nous travaillerions
„davantage pour acque-
„rir les biens du Ciel.

Aussi ne parle-t-on point

d'affaires ny de procez dans ce lieu-là ; le Procureur de la Maison n'est jamais occupé à ces fascheuses solicitations. C'est un si grand mal au sentiment de ce saint Abbé, qu'il ne croit pas que pour rien du monde des Religieux en doivent avoir. Dans quel-" que necessité, me disoit- " il un jour, que nous " puissions estre de conser- " ver nostre bien ; quel- " que injustice qu'on nous " fasse, je ne croy point " que nous devions quit- " ter nos cellules, & trou- " bler la paix de nos ames " pour demander ce qui " nous appartient, ou "

„nous deffendre contre
„ceux qui veulent nous
„oster nostre bien. Com-
„me il n'y a point de si
„grand mal que les pro-
„cés, il n'y a rien qu'on
„ne doive faire pour les
„éviter ; Et pour moy je
„croy que si l'Escriture
„enseigne de donner mes-
„me nostre robe à celuy
„qui nous veut oster le
„manteau, c'est particu-
„lierement pour les Reli-
„gieux que ce precepte
„est écrit, lesquels bien
„loin de chercher à ac-
„croistre leurs revenus,
„les doivent abandonner
„à la violence des usurpa-
„teurs plutost que de sor-

tir de leur Solitude pour "
s'y oppoſer. "

Ainſi il conſeille à ſes Religieux de n'entrer jamais dans des procés quelque juſte ſujet qu'ils en ayent ; S'il eſt ſi grand, "
dit-il, qu'il ſemble ne- "
ceſſaire de ne le pas ſouf- "
frir, allez trouver celuy "
qui veut prendre voſtre "
bien ; avertiſſez-le cha- "
ritablement de l'injuſti- "
ce qu'il vous fait, & du "
mal qu'il ſe fait à luy meſ- "
me ; Que ſi ſon cœur en- "
durcy ne vous écoute "
pas, rendez voſtre plain- "
te aux Juges eſtablis pour "
conſerver vos droits, & "
aprés cela demeurez en "

„paix ; ne vous troublez „point, il n'arrivera que „ce que la divine Provi- „dence en aura arresté.

Ce sont là les sentimens de cet homme incomparable, qui est bien éloigné de vouloir accroistre le domaine de son Abbaye ; & sous un specieux pretexte de conserver le bien des pauvres, déterrer de vieux papiers pour rendre pauvres des veuves & des orfelins par des procez & des chicanes.

Il ne se contente pas de donner ces enseignemens, il les met en pratique. Il y a quelques années qu'un Seigneur de grande qualité,

lité, aquiſt en ces quartiers-là une terre chargée d'une petite rente envers l'Abbaye de la Trappe. Le decret s'en eſtoit fait ſans que Monſieur l'Abbé ny ſes Religieux en euſſent rien ſçeu, & ainſi il n'y eut point d'oppoſition de leur part pour la conſervation de leurs droits. A quelque temps de là, ayant fait demander à ce Seigneur les arrerages qui eſtoient eſcheus, il fit voir par ſon decret qu'il ne devoit rien, ayant aquis ſa terre ſans qu'elle paruſt chargée d'aucune redevance envers eux. Cette reſponſe leur ſuffit; Ils ne ſe

mirent point en peine de chercher des moyens pour se faire payer. Ils demeurerent dans le silence, & dans le repos fort consolez de cette perte. Cependant Dieu parla pour eux au fond du cœur de cette personne de qualité, luy fit connoistre que leur modestie ne les devoit pas priver de ce qui leur estoit dû. De sorte qu'encore qu'il ne crust pas estre obligé de s'establir nouveau debiteur envers eux, leur conduite neantmoins & cette odeur de Sainteté dont ils parfument tous ces quartiers, le porta à les reconnoistre pour

le principal de leur rente, & payer les arrerages eſcheus. Voila comment Dieu benit toutes les bonnes intentions, & l'on voit dans cette rencontre deux excellentes pratiques de la charité que Saint Paul demande aux vrays Chreſtiens ; l'une des Religieux à ſouffrir patiemment, & ſans aigreur la perte de leur bien, & l'autre de ce Seigneur à ne pas rechercher ſes propres intereſts, mais de les abandonner pluſtoſt que de les preferer à la Juſtice qu'on doit rendre à un chacun, & en toutes occaſions. Ce qui devroit ſervir d'un bel

exemple à ceux qui abuſant du droit de preſcription que la Loy n'a eſtabli que contre des pretentions injuſtes, s'en ſervent pour ne pas payer ce qu'ils ſçavent devoir juſtement.

Mais la charité de Monſieur l'Abbé & de ſes Religieux, ne s'eſtend pas ſeulement à abandonner leur bien, & ſouffrir que des uſurpateurs en joüiſſent paiſiblement. Le péché de ceux qui le poſſedent eſtant la ſeule choſe qui peut les affliger, ils font ce qu'ils peuvent pour ſauver leurs ames. Depuis quelques temps il leur appartient par droit de con-

fiſcation des heritages ſci-tuez aux environs de leur Abbaye, dont certains particuliers ſe ſont emparez ſans juſques à preſent leur en faire aucune raiſon : Il ne faudroit pas beaucoup de procedures pour l'obtenir en Juſtice ; Cependant ils regardent, ainſi que j'ay dit, les procés & les conteſtations comme des maux ſi dangereux, que l'ombre ſeule du moindre petit differend les eſpouvante. Voicy donc quel eſt leur deſſein. Nous " ferons venir, me diſoit " Monſieur l'Abbé, les per- " ſonnes qui poſſedent ce " bien; Nous leur repreſen- "

„ terons l'injuſte uſurpa-
„ tion qu'ils en ont fait ;
„ Et en meſme temps, par-
„ ce qu'ils ne ſont pas en
„ volonté ou en pouvoir
„ de s'en deſſaiſir, nous
„ leur en ferons un don,
„ afin de contribuer autant
„ que nous pourons à la dé-
„ charge de leur conſcien-
„ ce.

Vous pouvez bien MADAME, vous imaginer que des Religieux ſi deſintereſſez, ne ſongent point à acquerir de nouvelles terres, à faire des conſtitutions, ny meſme par une prudence trop charnelle, mettre en reſerve quelque choſe de leur revenu pour

ſubvenir aux neceſſitez des mauvais temps qui peuvent arriver. Cela eſt ſi oppoſé à leur conduite, que Monſieur l'Abbé ne croit pas pouvoir garder la moindre choſe ; & quand il arriveroit que les années ſeroient ſi fertiles, & ſi abondantes qu'il n'y euſt point de pauvres à ſecourir ; il ne veut pas qu'on amaſſe quoy que ce ſoit pendant qu'il ſe preſentera quelqu'un qui en aura beſoin ; repetant ſouvent que la charité chreſtienne ne ſouffre pas qu'on renvoye ſon frere ſans le ſecourir dans ſes neceſſitez ; & que l'Eſcriture nous

aprend que nous ne devons point nous mettre en peine du lendemain.

C'eſt par ce des-intereſſement, & ce meſpris pour tous les biens de la terre que ces heureux Solitaires s'eſlevent continuellement vers le Ciel. Auſſi quand ils entrent dans cette Maiſon, c'eſt comme dans un Sepulchre où ils s'enterrent tous vivans. Ils n'aſpirent plus qu'à ſe décharger de ce corps mortel, & demandent ſans ceſſe à Dieu avec Saint Paul, quand arrivera le jour bien heureux qu'ils en ſeront deſlivrez. C'eſt de ce deſir dont ils s'entretien-

nent dans le ſilence qu'ils obſervent ſi regulierement. Et lors que dans les jours de Conference qui ſont pour eux des jours de recreation, ils ſe trouvent aſſemblez au bout de quelque allée, ou dans quelque endroit du bois autour de leur Abbé, ils eſcoutent avec une joye qui ne ſe peut exprimer les diſcours qu'il leur tient du bon-heur de l'éternité. Car ils ne parlent que de choſes ſaintes. Les affaires du monde, & les nouvelles du ſiecle ne leur ſont point connuës; ils ne ſe mettent point en peine des differens des Princes

ny du reglement de l'E-
ſtat, il ſe contentent de
prier tous les jours pour le
Roy, & d'eſlever pour luy
les mains au Ciel, pen-
dant qu'il gouverne le peu-
ple que Dieu a mis ſous
ſa conduite. Et meſme ils
ne ſçauroient pas les chan-
gemens des Papes, ſi dans
les prieres de l'Egliſe on
n'en changeoit le nom. Ils
ſont comme des voyageurs
qui ne regardent plus le
lieu d'où ils ſont partis,
mais qui ont toujours les
yeux ouvers pour décou-
vrir celuy où ils vont, &
qui l'attaignent en eſprit
avant que d'y eſtre arri-
vez. C'eſt un plaiſir, MA-

DAME, d'entendre diſcourir Monſieur l'Abbé du bon-heur de l'autre vie. Ses paroles ſont comme un feu devorant qui embraze ceux qui l'eſcoutent. Vous vous ſouvenez peut-eſtre bien encore avec quelle eloquence il s'exprimoit pendant qu'il étoit à la Cour, & qu'il parloit des choſes du ſiecle; C'eſt incomparablement avec plus de force qu'il parle des choſes du Ciel; de la conſommation du monde; de l'aveuglement des hommes qui preferent la joüiſſance d'une vie ſi courte, & ſi remplie de miſeres aux douceurs d'une felici-

té eternelle; du bon-heur des Saints, de l'eſtat bien-heureux de ceux qui poſſedent icy bas un veritable amour de Dieu. Il les compare à un miroir exposé au Soleil dans lequel il s'en forme un autre, dont la lumiere ébloüit les yeux. Car une ame remplie de cét amour eſt ſi penetrée de la Divinité qu'elle ſemble eſtre deſ-ja la meſme choſe que Dieu.
„ Et comme l'or, dit-il,
„ des Philoſophes purifie
„ tellement tous les au-
„ tres metaux qu'il les
„ change auſſi en or; ainſi
„ dans la fin des temps,
„ Dieu conſommant & pu-

rifiant toutes choſes ren- "
dra ſes Eleus ſemblables "
à luy. "

Quand on luy parle de la penitence, & de la vie auſtere qu'ils pratiquent, il conte cela pour rien, & ne croit pas que des Religieux qui ont une fois quitté le monde, & ſe ſont donnez ſerieuſement à Dieu, doivent faire eſtat de toutes les mortifications qu'ils peuvent endurer. Nous ſervons un Mai-
ſtre, dit-il, qui s'eſt anean- "
ti pour nous, & qui s'eſt "
dépoüillé de la gloire de "
ſa Divinité pour ſe reve- "
ſtir de noſtre miſere. "
Nous ne pouvons eſtre "

„ ſes vrays imitateurs qu'en
„ nous aneantiſſant. Il faut,
„ ſi nous voulons avoir part
„ au bonheur de l'Eterni-
„ té, ſouffrir pour luy
„ comme il a ſouffert pour
„ nous, & renonçant à tout
„ ce qui nous regarde, re-
„ noncer meſme à noſtre
„ propre volonté.

Ce ſont là, MADAME, les diſcours de ce merveilleux homme, & les ſujets ordinaires de ſes entretiens, dans leſquels ſes paroles ſont accompagnées d'un air ſi plein de joye, que l'on aperçoit aiſément combien ſon ame eſt perſuadée de ce qu'il dit, & du plaiſir qu'il reſſent lors

qu'il répend ainſi au dehors les veritables ſentimens de ſon cœur qu'il taſche de communiquer à tout le monde.

Des penſées ſi Saintes, & un ſi grand détachement pour toutes les choſes de la terre, rendent une vie bien tranquille, & qui ne peut eſtre ſuivie que d'une mort glorieuſe. Depuis que Monſieur l'Abbé a mis la reforme dans cette Abbaye, il n'y eſt mort qu'un Frere Oblat, & un Religieux Profez. Le premier eſtoit un Gentil-homme de Champagne, qui aprés avoir donné tout ſon bien aux pauvres à l'exem-

ple de ſon frere aiſné, qui s'eſtoit retiré dans l'Abbaye de Perſeigne, lors que Monſieur l'Abbé y faiſoit ſon Noviciat, alla l'y trouver, & quelque temps aprés ils vinrent enſemble à la Trappe, où ils ne demanderent autre choſe que d'eſtre les moindres des ſerviteurs ; l'aiſné y demeure encore, & continuë la meſme ſorte de vie qu'ils avoient commencée ſon frere & luy. Le plus jeune eſtoit le Portier de la cour, & ſervoit à toutes les choſes les plus baſſes, & les plus penibles. Monſieur l'Abbé luy avoit fait baſtir une petite loge pro-

che la porte où il pou-
voit faire du feu, & s'ac-
commoder d'une maniere
moins auſtere que les Re-
ligieux. Cependant l'on
peut dire qu'il les ſurpaſ-
ſoit tous dans ſes auſteri-
tez, tant par ſa façon de
vivre toute ſemblable à
eux, que par le travail con-
tinuel où il s'occupoit, &
les exercices tous particu-
liers, dont il mortifioit ſa
chair; & qu'il eſtoit dans
le Monaſtere, comme ces
Eſtoilles que l'on voit au
Ciel qui ſont d'autant plus
eſlevées qu'elles paroiſſent
plus petites, & avec moins
d'eſclat. Il eſtoit veſtu en
Seculier, d'un ſimple ha-

bit brun avec un long juſte-à-corps de meſme, & ceint d'une courroie ; un meſchant chapeau, & des ſabots. Il y a deux ans qu'il ſouffrit tant de froid pendant l'hyver, & ſon corps en fut ſi penetré, qu'il luy vint trois ulceres à la mamelle gauche, & deux à une cuiſſe. Eſtant tombé dans une extreme foibleſſe, il demeura malade d'une petite fiévre intermittante, mais avec de ſi grandes douleurs par tous les membres, & une oppreſſion d'eſtomach ſi violente, qu'il ne pouvoit pas ſe remuer pour changer de place. De ſorte que ſouf-

frant continuellement un aſtme, ce luy eſtoit un grand ſoulagement quand il pouvoit quelquefois ſe tourner ſeulement un peu, ce qui luy arrivoit rarement. Cependant il enduroit ſes maux avec une patience admirable, & au lieu de ſe plaindre au plus fort de ſa douleur, il loüoit Dieu des graces qu'il luy faiſoit. Si Monſieur l'Abbé l'exhortoit à prendre de la nourriture, & penſoit compatir à ſes peines, il luy témoignoit qu'il eſtoit encore trop heureux. Il n'y a pas un de « vos Religieux, luy diſoit- « il, qui ne ſouffre mille «

„ fois plus que moy. Quand ſon mal luy donnoit quelques momens de relaſche, il s'occupoit à coudre ſur ſon lict, & ſouvent à la lecture. Il n'avoit que deux livres qu'il liſoit toujours, ſçavoir les Pſeaumes avec un Commentaire, & le Chreſtien Interieur. Quelqu'un luy conſeilla de lire l'Hiſtoire Eccleſiaſtique pour ſe divertir, mais il renvoya les livres qu'on luy en avoit donnez, ne prenant plaiſir que dans les deux autres dont il faiſoit la nourriture ordinaire de ſon ame. Un jour Monſieur l'Abbé voyant qu'il ne pouvoit plus vivre

long-temps, luy parla de la mort. Voicy mon Fre- " re, luy dit-il, le temps " qui approche où vous " devez paroiſtre devant " Dieu ; ne craignez vous " point de vous preſenter " devant un Juge ſi redou- " table, & qui vous doit " demander un compte e- " xact de toutes vos actions. " Mon Pere, luy repartit- " il, j'avouë que quand je " jette les yeux ſur ma mi- " ſere, je ne trouve rien " qui ne me doive remplir " de frayeur ; mais lors que " je conſidere la miſericor- " de de mon Dieu, j'ay " tant de confiance en ſa " bonté que quand je ver- "

„ rois l'Enfer ouvert, je paſ-
„ ſerois au travers de ſes
„ flammes ſans rien crain-
„ dre.

Saint Auguſtin dit qu'il y a deux miſericordes en Dieu, l'une pour le Ciel, & pour l'eternité qui regarde les biens eternels, & l'autre pour la terre, & pour cette vie qui regarde les biens temporels. Il y auroit de la preſomption à ceux qui n'ont jamais ſervi Dieu, que pour joüir des biens terreſtres & paſſagers, de ſe croire aſſeurez qu'il leur fera part des recompenſes eternelles. Mais Celuy qui bien loin de rechercher les richeſſes du

monde & les aiſes de la vie, a diſtribué aux pauvres tout ce qu'il poſſedoit, pour devenir plus pauvre qu'eux; & qui éclairé des lumieres de la Foy, n'a jamais demandé à Dieu que cette miſericorde qui eſt dans le Ciel, peut bien eſperer qu'il ne luy refuſera pas cette grace.

Enfin, aprés quinze mois de ſouffrances, comme l'on apperceut que ſes forces diminuoient, on luy adminiſtra les Sacremens. En ſuite tous les Religieux firent la priere des agoniſans, & l'heureux moment aprés lequel ce bon Frere

aſpiroit ſans ceſſe eſtant venu, il rendit ſon ame à Dieu dans une profonde paix: laiſſant ſur ſon viſage des marques de la joye de ſon ame. Car j'ay oüy dire à Monſieur l'Abbé qui me fit le recit de cette mort, que ce viſage ſi décharné par les auſteritez & par la longueur de ſa maladie, luy avoit paru ſi beau aprés ſa mort, qu'il ne ſe laſſoit point de le regarder, & ne voulut pas qu'on le couvriſt. C'eſt ainſi que la mort des Saints qui eſt precieuſe devant Dieu, eſt encore belle aux yeux des hommes; Elle n'a rien dans ce lieu-là qui épouvante

épouvante ceux qui la souffrent, ny ceux qui la voyent. Pendant que ce bon Frere agonisoit, les Religieux qui l'assistoient estoient retirez à un coin de la chambre & disoient Vespres: & son Frere estoit à genoux au pied de son lict. L'ayant veu expirer, il demeura sans s'émouvoir; & aprés avoir attendu que les Religieux eussent fini leur Office, il leur dit d'une voix assez basse, il est " passé un peu aprés que " vous avez commencé " Vespres. Faisant voir dans cette mort autant de constance & de soumission aux ordres de Dieu, que son

1663. & y commença ſon Noviciat. Comme avant celà il avoit mené une vie peu conforme aux obligations de ſes vœux, il travailla depuis à ſatisfaire à Dieu par une rude penitence; en ſorte que ſi auparavant il avoit eſté une pierre de ſcandale, il devint en ſuite un exemple d'édification. Quelques mois avant ſa mort, il ſupplia Monſieur l'Abbé de luy vouloir accorder quatre choſes. La premiere de le retirer de l'Autel pour ne plus dire la Meſſe. La ſeconde de le mettre le dernier des Religieux comme le moindre de tous. La troiſieſme qu'il

peuſt faire une Confeſſion generalle en preſence de tous ſes Freres : Et la quatrieſme qu'apres ſa mort ſon corps fut jetté à la voirie. Il faiſoit pour cela de continuelles inſtances à Monſieur l'Abbé, qui remettoit toujours à luy accorder quelqu'une de ſes demandes au temps que les Novices qui eſtoient alors auroient fait profeſſion. Mais Dieu choiſit luy meſme le genre de peines dont il vouloit qu'il achevaſt de conſommer ſa penitence : car il le frappa d'une rude maladie dans laquelle il luy ſurvint une gangrene en un endroit de la cuiſſe

fort incommode & douloureux: Et comme l'on fut obligé de luy couper souvent des chairs vives, il souffrit de tres-grandes douleurs l'espace de quinze jours. Cependant il supporta son mal, & toutes les operations qu'on fit avec une patience admirable. Le terme de ses jours estant arrivé, il receut les derniers Sacremens; Et aprés avoir esté mis sur la cendre selon l'usage de l'Ordre, pendant que les Religieux estoient à l'Eglise il rendit son ame à Dieu, disant luy mesme trois fois JESUS. Comme celuy qui estoit auprés de luy entendoit

prononcer ces paroles d'une voix plus forte que de coustume, il croyoit qu'il se trouvast mieux, & que c'estoit quelque sentiment extraordinaire de douleur qui les luy faisoit proferer, ainsi il mourut sans qu'on s'en aperceut.

Il faut avoüer, MADAME, que dans l'art d'aymer Dieu, il y a des secrets qui ne sont connus que des Saints, comme dans les autres arts, il y en a qui ne sont connus que de ceux qui les pratiquent, & que le reste des hommes ne peut penetrer. Pendant que ce bon Pere menoit autresfois sous un habit de

devotion une vie toute mondaine, il n'auroit jamais pensé à punir son corps d'un supplice infame; & rien ne luy auroit paru si odieux que d'estre condamné aux peines qu'il demandoit luy mesme qu'on luy imposast. Cependant quoy qu'il eust chastié son corps par de laborieuses penitences depuis qu'il eut embrassé la Reforme, & qu'il semblast l'avoir purifié par l'eau de tant de larmes qu'il avoit versées, & de tant de rudes austeritez qu'il avoit souffertes pour sanctifier son ame; il croyoit ne pouvoir assez se vanger de

luy. Il le regardoit avec tant d'horreur, qu'il vouloit comme l'aneantir ; & en le privant de l'honneur de la Sepulture , dont il s'eſtoit rendu indigne par les deſordres de ſa premiere vie , effacer ſon nom de la memoire des hommes.

Ces ſentimens d'une ame penitente ſont des ſacrifices que Dieu regarde avec joye. Mais comme il fit paroiſtre à Abraham qu'il eſtoit contant de ſon obeïſſance , & de la diſpoſition de ſon cœur, Monſieur l'Abbé qui parmy ſes Religieux eſt la voix de Dieu , & l'interprete de ſa volonté , fit voir par ſa

prudente conduite à ne pas condeſcendre entierement au deſir de ce Religieux, combien les ſecrets d'aimer & de ſervir Dieu ſont, comme je viens de dire, inconcevables ; & que ne les pouvans connoiſtre, on les doit admirer ſans s'eſtonner pourquoy l'un ſemble eſtre ſi cruel à ſoy meſme, & l'autre ſi miſericordieux : Et ne pas juger legerement des évenemens ſi extraordinaires, & ſi ſurprenans qui paroiſſent dans la vie & dans la mort des Saints.

Je ne ſçay, MADAME, quand je finirois ſi je voulois vous eſcrire tout ce

que j'ay apris, & ce que j'ay veu dans cette sainte Solitude du détachement de ces Religieux pour toutes les choses du monde; combien ils en font peu d'estat, & avec quel courage ils travaillent pour ravir le Ciel. Un jour nous entretenans avec Monsieur l'Abbé dans sa Biblioteque, car pour lors nous estions trois personnes avec luy, dont l'une estoit un tres-pieux Chanoine de Paris, & tres-sçavant, Docteur de Sorbonne de ses amis particuliers; & parlant du mépris des choses de la terre, un de nous luy dit qu'il

y avoit des gens qui s'étoient ſcandaliſez de ce qu'il ſignoit, diſoient-ils, en Eveſque, ne mettant au bas de ſes lettres qu'Armand Jean Abbé de la Trappe, & de ce qu'il ſe ſervoit encore du Cachet & des Armes de ſa Maiſon: Ces perſonnes, re" pliqua-t-il, s'abuſent bien," car encore que je peuſſe " ſigner de la maniere qu'ils" reprennent, ſans qu'on " deuſt y trouver à redire; " puiſque beaucoup d'au-" tres en ont uſé ainſi, & " qu'il y a meſme pluſieurs" lettres de ſaint Bernard " où il a ſigné ſimplement" Bernard Abbé de Cler- "

„ vaux, depuis neantmoins
„ que je ſuis Religieux,
„ il ne m'eſt point arrivé
„ d'écrire mon nom ſans
„ mettre une F. au devant,
„ Et pour le Cachet dont
„ nous nous ſervons, c'eſt
„ celuy de l'Abbaye où il
„ y a deux chevrons qui
„ font partie des Armes
„ du Fondateur, comme
„ l'on peut voir dans les
„ voutes de noſtre Egliſe:
„ Je ſerois bien malheu-
„ reux, continua-t-il, ſi
„ aprés avoir quitté tout
„ le train & les commo-
„ ditez que je poſſedois
„ dans le monde pour me
„ ſauver plus ſeurement,
„ je conſervois encore un

ſi foible deſir d'honneur, "
& mettois mon ſalut au "
hazard, en m'attachant "
à un point de vanité ſi "
ridicule. Mais il faut que "
le malin eſprit ſe meſle "
toujours de nos affaires. "
Et ſur cela il nous aprit
que pour détourner un de
ſes Religieux, qui eſt encore
preſentement Novice, l'on avoit ſuppoſé une
lettre de luy par laquelle
on mandoit à ce Religieux
de ne manquer pas en venant
à la Trappe d'apporter
la ſomme d'argent,
dont on eſtoit convenu.
Il eſt vray que ceux qui
avoient eſcrit la lettre avoient
ſigné Dom Pierre

Abbé de la Trappe, & il ne fut pas mal-aisé à ceux qui la receurent d'en connoiſtre la fauſſeté, tant par le Caractere & le changement de nom, que par cette propoſition intereſſée ſi contraire à l'eſprit de cette maiſon. Mais ces petites diſgraces, & tout ce que le Demon pourroit ſuſciter de ſemblable contre Monſieur l'Abbé, eſt tellement au deſſous de luy, qu'il ne les aperçoit
„ ſeulement pas. Laiſſons,
„ nous diſoit-il, parler le
„ monde tant qu'il voudra;
„ qu'il nous loüe ou qu'il
„ nous blaſme, ne l'eſcou-
„ tons point; & ſans nous

arrester un moment pour "
toutes les choses qu'il "
peut faire & dire, allons "
toujours droit à Dieu, "
qui est le seul & unique "
objet que nous devons "
regarder, & à la voix du- "
quel nous devons respon- "
dre. "

Il me semble, MADAME, que nous voyons dans les operations de la Grace, beaucoup de ressemblance à ce qui se passe dans les productions de la Nature. Lors qu'un glan est semé, & que l'humidité & la chaleur de la terre l'ont corrompu, ce petit germe qui en est comme l'ame, se despoüillant de ce qu'il y

a de groſſier qui l'environne, jette auſſi-toſt une profonde racine en terre, & n'en ſort point qu'il n'ait eſtabli les fondemens ſolides de ce grand arbre qui paroiſt enſuite, mais qui s'eſleve avec tant de vigueur, qu'il ſurpaſſe en force, & en hauteur tous les autres arbres des Foreſts, & malgré les vents & les orages porte ſa teſte juſqu'au Ciel. Peut-on pas dire que la grace a fait quelque choſe de ſemblable en la perſonne de ce ſaint Abbé, puis qu'ayant quitté le monde pour s'enterrer au milieu de ce deſert, aprés s'eſtre deſpoüillé de

tous ſes biens de patrimoine, de tous ſes benefices, de ſes charges, de ce grand nombre de valets & de chevaux, de tous les honneurs qu'il poſſedoit, & des pretentions qu'il pouvoit avoir par ſa naiſſance, par ſon merite, par ſon eſprit & par ſon grand ſçavoir : Aprés, dis-je, avoir quitté toutes ſes aiſes, & les douceurs de la vie du monde, il a commancé en ſe deſrobant aux yeux des hommes, & en s'humiliant devant Dieu à jetter les profondes racines d'une ſolide Vertu qui ne peut eſtre toujours cachée, &

qui l'eſlevant vers le Ciel à meſure qu'il s'abaiſe par ſon humilité, le met au deſſus de toutes les tempeſtes, & des agitations que la malice du Demon pourroit eſmouvoir contre luy.

On obſerve dans tous les arbres, que ceux qui croiſſent dans les lieux les plus rudes & les plus pierreux ſont plus forts, & d'un bois moins corruptible: on peut dire de meſme que c'eſt au milieu des auſteritez, & des mortifications que la vertu de ces Saints Religieux ſe fortifie, & devient à l'eſpreuve de tou-

tes les attaques du monde & de l'Enfer.

Il y a, MADAME, afſez long-temps que j'ay l'honneur de vous entretenir, je remettray donc à une autre fois à vous dire ce qui me reſte. Car il ſe rencontre des choſes ſi particulieres, & des circonſtances ſi conſiderables dans la vie de ces Solitaires, qu'il eſt difficile de les eſcrire toutes, mais qui cependant rendent cette vie merveilleuſe.

Lors qu'on lit l'Hiſtoire des anciens Solitaires, il arrive ſouvent que l'eſloignement des lieux où

ils pratiquoient leurs auſteritez, tant de Siecles qui ſe ſont eſcoulez depuis, & l'Eloquence de ceux qui ont ſceu mettre leurs actions dans un beau jour, ſont cauſe que nous n'avons pas aſſez de foy pour toutes les choſes qu'ils rapportent. Mais, MADAME, je ne vous eſcris rien qui ne paroiſſe aux yeux de tout le monde. Ces merveilles ſe paſſent de nos jours, & au milieu de la France, & je dois bien moins craindre d'eſtre ſoubçonné d'en parler avec exageration, que d'eſtre blaſmé de ne

pas remarquer aſſez exactement tout ce qu'on en peut dire ; Je ſuis.

MADAME,

Voſtre tres-humble & tres-obeïſſant ſerviteur.

* *

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requestes ordinaires de nôtre Hôtel, Prevost de Paris, Baillifs, Senéchaux, leurs Lieutenans Civils & tous autres nos Justiciers & Officiers qu'il apartiendra, SALUT. Nôtre amé FREDERIC LEONARD l'un de nos Imprimeurs ordinaires, nous a fait remontrer qu'il luy auroit esté mis entre les mains un petit manuscrit en forme de lettre, contenant *La description de l'Abbaye de nostre Dame de la Trappe*, laquelle il desireroit faire imprimer, s'il en avoit nos Lettres sur ce necessaires : A CES CAUSES, voulant favorablement traitter ledit Suppliant, nous luy avons permis & permettons par ces presentes, de faire imprimer, vendre & debiter par tous les lieux de nostre obeïssance ladite *Description de l'Abbaye de la Trappe*, en tel volume,

marge, Caracteres, & autant de fois que bon lui semblera, pendant l'espace de sept années à commencer du jour qu'elle sera achevée d'imprimer, pour la premiere fois; pendant lequel temps faisons tres-expresses deffences à tous Libraires, & Imprimeurs & autres, de quelque condition qu'ils soient, d'imprimer, faire imprimer, vendre & debiter ledit Livre, sans le consentement de l'exposant à peine de trois mille livres d'amande, confiscation des exemplaires, dépends, dommages & interests: à condition toutefois d'en mettre un exemplaire en nostre Bibliotheque publique, & un en celle de nostre tres-cher & Féal Chevalier Chancelier de France le Sieur Seguier, avant les exposer en vente, à peine de nullité des presentes: du contenu desquelles nous voulons & vous mandons que vous fassiez joüir l'exposant ou ceux qui auront droit de luy, pleinement & paisiblement: Voulons qu'en mettant au commencement ou à la fin dudit Livre un Extrait des presentes, elles soient tenuës pour duëment signifiées. COMMANDONS au premier nostre Huissier ou Sergent, faire pour l'e-

xecution desdites presentes tous exploits requis, & necessaires, sans demander autre permission : CAR tel est nostre plaisir. DONNE' à Paris le quatorziesme jour de Janvier, l'an de grace, mil six cens soixante & onze; & de nostre Reigne le vingt-huitiesme. Signé, Par le Roy en son Conseil, DALENCE'.

Registré sur le livre de la Communauté des Imprimeurs, & Marchands Libraires de Paris, suivant l'Arrest du huitiesme Avril 1653. aux charges portées és presentes Lettres, & qu'il sera imprimé par un des Imprimeurs à Paris reservez; le 26. Ianvier. 1671.

Signé, LOUIS SEVESTRE, Syndic.




B. 91.


XXXIX
A 26